

Communiqué de presse

Nouméa, le 09 novembre 2016

Bilan de la première phase de mise en œuvre du Plan d'actions dugong en Nouvelle-Calédonie – période 2010-2015

L'Agence des aires marines protégées et les partenaires du plan d'actions dugong en Nouvelle-Calédonie ont réalisé un bilan des six premières années de mise en œuvre du plan d'actions en faveur de la protection des dugongs.

A l'initiative des provinces, le plan d'actions dugong a été mis en place en Nouvelle-Calédonie en 2010. Animé par l'Agence des aires marines protégées, il a été élaboré et mis en œuvre en partenariat entre la province Nord, la province Sud, la province des Iles Loyauté, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Sénat coutumier, l'Etat, le WWF et Opération Cétacés.

Le plan d'actions dugong a été structuré selon trois volets : Connaissance, Sensibilisation / Education / Communication, Gouvernance afin de contribuer à trois grands objectifs structurants :



01 CONNAITRE

Acquérir de nouvelles connaissances sur cet animal emblématique : son comportement, ses déplacements, l'évolution de sa population, les pressions et menaces...



02 FAIRE CONNAÎTRE

Diffuser au plus grand nombre les savoirs sur cet animal fragile et favoriser une connaissance partagée des enjeux locaux de conservation.



03 PROTÉGER

Développer le réseau d'acteurs agissant en faveur des dugongs. Adapter les mesures de protection et modifier les comportements pour diminuer les pressions qui pèsent sur sa population. S'inscrire dans les dynamiques régionale et internationales de conservation du dugong.

Compte tenu du manque important de connaissance disponible sur les dugongs de Nouvelle-Calédonie lors du lancement du plan, l'acquisition de nouvelles informations a été jugée prioritaire en vue de renforcer le socle de connaissances utiles à la gestion.

Dix-neuf études ont ainsi été réalisées en partenariat avec Opération Cétacés, l'IRD et l'université James Cook. Elles ont permis de mieux connaître l'abondance et la distribution de la population, d'apporter un éclairage sur le comportement, les déplacements et l'utilisation de l'habitat lagunaire, la structure génétique et l'histoire de la population. Elles ont aussi appréhendé la place que les dugongs occupent dans la société, ainsi que les pressions s'exerçant sur la population, en général ou dans certaines zones d'intérêt particulier. L'ensemble des études sont téléchargeables à l'adresse : <http://www.aires-marines.fr/Documentation/Plan-d-action-Dugongs-Nouvelle-Caledonie>

Une population fragile

En l'état actuel des connaissances, **la population de dugongs de Nouvelle-Calédonie serait composée de 700 à 800 individus** répartis dans le lagon entourant la Grande-Terre. C'est une population modeste, mais significative au plan international. Les densités les plus importantes de dugongs se rencontrent sur la côte Ouest et le Nord-Est de la Grande Terre. A ce stade, il est difficile d'affirmer quelle est la tendance démographique actuelle de cette population mais nous savons qu'elle était de toute évidence plus abondante par le passé avant de connaître une brusque diminution il y a environ 75 à 300 ans. En outre, compte tenu des caractéristiques biologiques de

cette espèce (durée de vie et taux de reproduction en particulier), **la population de dugongs de Nouvelle-Calédonie n'est plus en mesure de supporter les mortalités causées par les activités humaines, et notamment celles liées aux actes intolérables de braconnage.** Les études montrent clairement que désormais, la mort non naturelle de quelques individus entraîne inéluctablement le déclin de la population. **Chaque individu compte à présent pour la survie de cette espèce protégée** si emblématique de nos eaux.



La fragilité extrême de notre population de dugongs est malheureusement renforcée par sa très faible diversité génétique et son isolement des populations voisines d'Australie ou du Vanuatu. Cette faible diversité, combinée à la faible abondance, entraîne une augmentation du risque de consanguinité. Ce patrimoine génétique rend en outre la population moins adaptable à d'éventuels changements d'environnement ou à l'émergence de nouvelles pathologies, etc.

Les dugongs se déplacent dans l'ensemble du lagon ; ils réalisent des déplacements entre la zone côtière, les îlots et le récif barrière. L'espace de vie des dugongs est relativement important puisque ces derniers se déplacent communément sur des dizaines de kilomètres en quelques jours. Chaque individu semble néanmoins fréquenter une zone définie du lagon, qui constitue son habitat préférentiel.

Les principales pressions humaines qui s'exercent sur la population de dugongs sont le braconnage, les prises accidentelles dans les filets de pêche, le dérangement et les collisions avec les embarcations. La dégradation de leur habitat (dégradation des herbiers ou de la qualité de l'eau notamment) peut également impacter la population. Une caractérisation plus fine de ces menaces et le renforcement des actions visant à les réduire constitueront des priorités de travail au cours de la phase 2 du plan d'actions (période 2016-2020).

La première phase du plan d'actions a permis de développer un ensemble de supports de communication et d'éducation. Une stratégie de communication a été élaborée et un programme d'interventions en milieu scolaire mis en place. Le plan d'actions a été piloté par un groupe technique réunissant les acteurs concernés par la conservation de l'espèce et des financeurs. Un nombre croissant de structures s'est associé à la mise en œuvre de certaines actions de sensibilisation : Aquarium des lagons, CIE, Symbiose, Bwara tortues marines, ASNNC, Kayak Club Nouméa, Maison du lagon, Vice-rectorat, Comités de gestion de zones inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Coté finance, le budget total alloué au plan d'actions dugong 2010-2015 et à son animation est d'environ 90 Millions de F.CFP, soit environ 760 000 euros, dont 80 % consacrés au financement des études scientifiques. Ce budget illustre un investissement très important de l'ensemble des partenaires en faveur de **l'enjeu majeur que représente la conservation de ce mammifère marin menacé de disparition en Nouvelle-Calédonie.**

Contact : Antenne Nouvelle-Calédonie de l'Agence des aires marines protégées : lionel.gardes@aires-marines.fr